

# **LES CONFERENCES SUR LES LIBERTES ET LES DROITS FONDAMENTAUX**

*POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION ET PROMOTION DE LA  
DIVERSITE.*

*Vendredi 12 mars 2010*

## **L'INTERET DE LA CONFERENCE**

On ne peut assister impuissants à la généralisation et au développement de pratiques racistes ou sexistes, tout autant qu'à l'augmentation des inégalités socio-économiques. L'Etat a le devoir de tenter de corriger ces inégalités, par des politiques de traitement préférentiel de certaines catégories de population.

Celles ci ne manquent pas de poser d'épineuses questions, notamment celles de leur efficacité et de leurs effets pervers : stigmatisation des assistés, développement du communautarisme ...

L'interrogation est également légitime, de la compatibilité avec les principes républicains : universalité des prestations, égalité devant le service public...

Les politiques de lutte contre la discrimination et de promotion de la diversité, conduisent inéluctablement à consentir des avantages à ceux qui subissent, dans la société des inégalités réelles.

Cette conférence a fait le point sur les nombreuses questions que pose une politique réelle et ambitieuse de lutte contre la discrimination et de promotion de la diversité.